

ABONNEMENT

Saumur
En an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste

En an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — — — — — 30
Faits divers — — — — — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 25 AOUT

Mémoires du maréchal de Moltke

Le *Times* publie un très long article contenant de nombreux extraits des « Mémoires du maréchal de Moltke » qui viennent de paraître à Berlin.

Le *Times* dit au sujet de ces *Mémoires* :

« Cet ouvrage, qui est une merveille d'érudition, fourmille de détails intéressants sur la guerre de 1870-1871. Nous n'en pouvons donner qu'un aperçu. Arrivé à l'âge de 86 ans, le vénérable batailleur a encore présents à l'esprit tous les incidents, toutes les luttes, toutes les victoires qui ont fait du royaume de Prusse le puissant empire d'Allemagne. »

Le nom du maréchal n'est mentionné que deux fois dans le cours de ce volumineux recueil de documents.

La première fois c'est quand de Moltke fut chargé par le roi de Prusse de traiter la capitulation de Sedan, puis quand il eut à signer une lettre, en 1870, informant le gouvernement de Paris de la défaite du général d'Aurelle de Paladines et de l'occupation d'Orléans par les troupes allemandes. Le livre est écrit tout entier dans un style didactique qui en fait, au point de vue militaire, un véritable catéchisme à l'usage des jeunes officiers ; d'un bout à l'autre l'œuvre est écrite dans un style d'une absolue pureté et elle peut prendre place à ce titre parmi les chefs-d'œuvre de la littérature allemande de ce siècle.

Le maréchal de Moltke, le « faiseur de batailles » souhaite la paix des nations.

« Le temps est passé où l'on se battait sur des questions, de dynastie. »

Aujourd'hui ce sont les nations elles-mêmes qui se querellent et se battent et il n'y a pas de famille qui n'ait quelqu'un des siens dans les

rangs de l'armée. Les finances des nations sont surchargées par cet impôt de la guerre. Il faut espérer qu'elles comprendront, dans l'intérêt de l'humanité, que ces luttes doivent devenir de plus en plus rares.

L'esprit libéral de l'époque était opposé au gouvernement autocratique de Napoléon III ; il dut faire des concessions, mais il en fit tant qu'un jour vint où il n'en restait plus à faire. Alors il comprit qu'il n'avait plus qu'une ressource pour sauver son pouvoir : une déclaration de guerre à l'Allemagne.

Le maréchal de Moltke expose ensuite le but de la campagne de 1870 ; il a dressé, pour accompagner ces explications, un plan d'une remarquable clarté.

De Moltke trace de main de maître le plan qui déterminait les batailles successives qui eurent lieu sous Metz.

Au sujet de la marche de flanc sur Sedan, de Moltke avoue qu'il ne se décida qu'après bien des hésitations à cette manœuvre, car il ne pouvait pas supposer que des Français ne prendraient pas la seule mesure indiquée qui était de couvrir Paris.

C'est seulement par les indiscretions des journaux qu'il apprit le changement de marche de l'armée française.

Le maréchal de Mac-Mahon fut obligé de subordonner les nécessités tactiques aux influences politiques, ainsi qu'aux ordres du ministère de la guerre ; il était en outre mal informé.

De Moltke insiste sur la situation dans laquelle se trouvent les commandants de corps d'armée qui dépendent des hommes politiques ainsi que des dispositions populaires.

Dans son livre, le maréchal de Moltke fait le récit de la bataille de Sedan en vingt pages. Il fait un tableau saisissant du désarroi et de l'aveuglement régnant dans l'armée française.

De Moltke rend hommage à la bravoure du

général Marguerite. Il célèbre la charge de cavalerie du général de Galliffet, charge dont il prouve mathématiquement l'inutile héroïsme.

Il consacre un chapitre entier à l'habile retraite du général Vinoy, qui réussit malgré l'épuisement de ses troupes, par une marche nocturne, à tromper la vigilance du général Hoffmann.

On peut citer encore les appréciations sur Jules Favre lors des premières négociations de Ferrières. C'est avec ironie que de Moltke écrit :

« Il croyait, après de nombreux sacrifices et les victoires de l'Allemagne, réaliser son programme : « Pas un pouce de notre territoire » en nous offrant de l'argent. »

En enregistrant le refus de Jules Favre de livrer Strasbourg et Toul, de Moltke termine ainsi le chapitre : Huit jours plus tard, ces deux villes tombaient entre nos mains.

De Moltke raille les ordres contradictoires donnés par le général Bourbaki, auquel on avait donné l'ordre d'adopter le plan d'attaque qui démoraliserait le plus l'armée allemande.

Là encore, de Moltke fait un aveu d'où l'on peut tirer un enseignement pour l'avenir.

De Moltke montre la résistance opiniâtre de l'armée de la Loire, malgré la sanglante bataille du Mans, disputant pied à pied le terrain.

Pendant sept jours, dit-il, ce fut une suite ininterrompue de combats à un moment où l'hiver était dans toute sa rigueur, ce qui rendait le mouvement des troupes extrêmement pénible, et les empêchait de profiter des avantages obtenus.

De Moltke défend Bazaine du reproche d'avoir trahi.

Ces accusations résultèrent de l'amour-propre des Français, qui ont voulu expliquer et atténuer ainsi leurs défaites.

Le maréchal de Moltke dit qu'il est à présu-

mer que si les plans du maréchal avaient réussi, il aurait agi autrement que dans l'intérêt de la France : « Mais pendant que Bazaine hésitait à Metz, quelques hommes se concertaient et formaient à Paris un gouvernement qui prit la direction des affaires. »

Parlant de Gambetta et de M. de Freycinet, le maréchal de Moltke s'exprime ainsi :

« Suivant le système français, il était, comme ministre de la guerre, chargé de conduire l'armée française dans ses opérations et il n'osait abandonner le pouvoir à des généraux, car ce républicain savait que dans son pays un général vainqueur serait un dictateur. Sous lui, un autre civil, M. de Freycinet, jouait le rôle d'état-major. La France a payé cher les fautes commises par ces hommes énergiques, mais agissant en dilettantes. Avec une rare force de volonté, une éloquence inimitable, un feu vif et décidé, Gambetta remua la France, il met sous les armes toute la population valide.

« Mais ces légions inexpérimentées ne sont pas dirigées d'après un plan arrêté, uniforme, bien connu. Sans leur laisser le temps de se former en troupes solides, Gambetta lança, sans s'inquiéter des conséquences, cette jeune armée contre un ennemi bien organisé et supérieur en nombre. Il perdit en huit jours tout l'espoir de la France. »

Ces considérations exultent la *République française*. Cette feuille fondée par Gambetta paraît ravie du jugement porté par le comte de Moltke sur le dictateur. Elle s'écrie :

« De Moltke rend LARGEMENT JUSTICE à la rare énergie de Gambetta. »

De Moltke montre que cette énergie a été mise au service de nos désastres et les a accrus dans des proportions formidables ; il constate que Gambetta et Freycinet nous ont achetés.

La *République française* accepte avec joie

21 Feuilleton de l'Écho Saumurois

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Le lendemain, Marcelle était encore toute blanche, avec une flamme de fièvre dans les yeux ; son souffle court sortait péniblement de sa poitrine. Par instant, elle délirait, et, dans ses divagations, il était aisé de constater quel empire Wladimir Zinesko avait pris sur cette âme rêveuse et passionnée.

Pierre Bruc, consterné, écoutait ces phrases décousues, ces récits incohérents où la pensée obsédante se faisait jour.

— Ah ! criait-elle, pardon, mon père, pardon... non, non... je ne puis vous obéir... Oh ! je voudrais mourir !

L'armateur poussait un profond soupir. Quoi ! cette enfant de dix-huit ans désirait mourir ! C'était horrible. Il passait sa main sur le front brûlant ; il y mettait des compresses d'eau glacée, afin d'apaiser cette fièvre et de ramener un peu de calme dans ce cerveau en délire.

— Ma petite Marcelle, murmurait-il, ma

pauvre enfant chérie !

Elle ne l'entendait pas et continuait de parler, l'œil dilaté et le geste fébrile. Et le père apprenait ainsi, avec une douleur cuisante, quelle était la force de cet amour caché. L'enfant suppliait :

— Ayez pitié de moi... ayez pitié de lui ! C'est donc bientôt mon mariage avec Conan. Je serai brave, je tiendrai ma promesse.

Et, se révoltant tout à coup :

— Non, non, c'est impossible ! Oh ! que je suis malheureuse, que je suis malheureuse... Cher prince, venez me consoler... bien aimé prince...

Elle pleurait après ces vains appels au prince moldave. Et le vieux marin, le visage inondé de larmes, commençait à se demander s'il avait le droit de s'opposer, avec une telle énergie, à ce mariage tant désiré par la pauvre enfant. Après tout, formuler ses griefs contre ce Zinesko, rien ne l'y autorisait. Il prenait naissance dans des nuances, et ces nuances n'étaient pas des faits. Il avait fait demander des renseignements à l'ambassade de Moldavie ; on avait répondu :

« Grande fortune, grand nom, état-civil indemne. »

Pas un reproche sérieux ne pouvait être adressé à Wladimir. Il était joueur, dépensait largement ; il aimait les chevaux ; mais enfin, cette vie d'oisif était-elle un obstacle absolu ?

Le jour tombait ; pas d'autre bruit dans la chambre que le murmure du flot venant mourir sur le rivage. Jeannette allait et venait, rangeant les fioles sur le petit bureau, et Marcelle, anéantie, avait fini par s'endormir. Penché sur elle, à la clarté de la veilleuse, Pierre Bruc regardait le cher visage, et un soupir vint à ses lèvres. En la voyant si pâle, il songea, soudain, à un autre visage tout semblable ; il revit la mère de Marcelle qui, après de longs mois de souffrance, s'était éteinte lentement, lentement, avec une figure sereine ; et, aussitôt, il revit en souvenir la scène déchirante des adieux. Toute l'amertume de la séparation d'alors remontait à son cœur. Il se représentait le bouquet de roses blanches posé, par sa fille, enfant, sur le sein de la jeune mère endormie à jamais ; il croyait encore entendre le mot : HEUREUSE ! dernier cri arraché par l'angoisse maternelle à cette poitrine haletante. Était-elle heureuse, Marcelle ? Avait-elle accompli le dernier vœu de la mourante ? Jusqu'ici il aurait

pu se répondre : oui, elle est heureuse. Je me suis dépensé sans mesure pour son bonheur ; mais, depuis son refus d'unir Marcelle au prince Zinesko, il sentait sourdre en lui un doute cruel. HEUREUSE ! Tant d'années avaient passé sur la recommandation suprême qu'on eût pu croire qu'il l'avait oubliée. Mais lui se souvenait toujours ; la voix de l'agonisante résonnait à son oreille avec une inflexion suppliante : HEUREUSE ! HEUREUSE !

Alors il avait confié sa fille à de bonnes religieuses, de vraies mères, et il était redevenu un de ces rudes marins qui, sans cesse, affrontent le danger de l'océan avec un but unique dans la vie. Son commandement était énergique. Jour et nuit il n'était occupé que de son commerce et que de la marche de son navire.

HEUREUSE ! HEUREUSE ! Il la voulait riche ; il la voulait adulée, la première du pays breton, et il peinait durement pour lui acquérir la dot rêvée. Comment dire ce qu'il avait dépensé, pour en venir à cette fortune, d'années de force, de vigilance, d'énergie et ses longues nuits de veille dans les embruns et sous la pluie, et ses souffrances dans les pays torrides ; mais un vrai sang de marin breton coulait

cet arrêt, dont elle souligne la justesse. Elle pense que c'est assez pour la gloire de Gambetta de constater son « énergie ». Peu important les ruines qu'elle nous a valu !

De Moltke expose ensuite les difficultés de l'investissement de Paris et du bombardement, dont il reconnaît le caractère peu sympathique.

Il ne suffisait pas de bloquer la place : avec une enceinte aussi développée, il fallait un siège en règle.]

La description de la situation de Paris à la fin de janvier est intéressante.

De Moltke montre le gouvernement provisoire sans autorité, hésitant à satisfaire les vœux des masses populaires et ne comprenant pas la gravité exceptionnelle de la situation. Il critique sévèrement la délégation de Bordeaux, qui avait la prétention de diriger les opérations militaires.

De Moltke résume enfin les résultats de la campagne : Strasbourg et Metz, arrachés à l'Allemagne lorsqu'elle était faible, ont été reconquises. L'empire allemand a été fondé.

INFORMATIONS

M. le Comte de Paris a notifié au Cours européennes qu'il réclamait pour son second fils, le prince Ferdinand d'Orléans, le titre de duc de Montpensier.

Ce titre appartient en effet au prince, par la volonté même du défunt duc de Montpensier.

Hier, la Maison de France a célébré le 53^e anniversaire de M. le Comte de Paris.

LA TSARINE EN FRANCE

On mande de Berlin, 23 août :

« Des avis de Saint-Petersbourg, parvenus à l'ambassade russe, font connaître que le baron de Morenheim a été réellement appelé par le Tsar pour donner son avis sur un voyage en France de la Tsarine et du Tsarévitch.

« On assure, ici, que ce voyage est absolument décidé et que l'on en règle, en ce moment, le programme.

« La Tsarine et son fils aîné se rendraient par mer, sur leur yacht, escorté par une escadre russe, jusqu'à Cherbourg, où le Président de la République viendrait à leur rencontre pour les accompagner jusqu'à Paris.

« Ce voyage aurait lieu aussitôt après le séjour à Copenhague de la famille impériale.

« Tout le monde reconnaît ici que cet événement, s'il se réalise, aura une portée considérable, plus considérable encore que la manifestation de Cronstadt. »

LA GREFFE DU CANCER

La Société des médecins des hospices de Reims, saisie du cas du docteur Doyen, ac-

cusé d'avoir pratiqué sur un malade la greffe du cancer, a conclu à la culpabilité de ce docteur.

« En résumé, conclut le rapport, il a été fait à l'Hôtel-Dieu de Reims, par M. le docteur E. Doyen, des greffes cancéreuses présentant la plus grande analogie avec celles qui ont été communiquées à l'Académie de médecine et qui ont soulevé son unanime réprobation. »

Le préfet de la Marne a saisi le ministre de l'intérieur de cette affaire.

Le docteur Brouardel a conféré samedi, à ce sujet, avec M. Constans.

De son côté, le docteur Doyen vient d'adresser à M. le préfet de la Marne une protestation motivée contre les conclusions de ses collègues.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

Dans un certain nombre de départements, la date de l'ouverture de la chasse n'avait pas encore été définitivement adoptée.

Elle est fixée au 13 septembre pour les départements suivants : Aube, Aisne, Eure, Loiret, Marne, Oise, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne.

Au 20 septembre pour les départements suivants : Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Finistère, Morbihan. La Loire-Inférieure est divisée en deux zones : 6 septembre et 13 septembre.

LA POCHONNERIE

Le projet Pochon fait son chemin. On sait que M. Pochon veut qu'il ne soit admis à Saint-Cyr, Polytechnique, etc., dans la magistrature et tous les services publics, que les jeunes gens justifiant avoir fait les trois dernières années d'études dans un établissement universitaire.

Il avait déjà pour lui le Conseil municipal de Paris, ce qui est un gros appoint.

Et voilà qu'il est en train de conquérir l'approbation des Conseils généraux.

Oui, trois Conseils généraux, ceux du Cher, du Tarn et de l'Allier, viennent d'émettre le vœu que le projet Pochon soit pris en considération par les Chambres.

Naturellement, les journaux radicaux applaudissent, rappelant cette plainte qui éclata l'an dernier dans une séance du Conseil municipal de Paris :

« Avec la liberté des concours sans distinction d'origine, les jeunes réactionnaires envahissent les administrations ; et les jeunes républicains ne pourront obtenir les places au concours que s'ils n'ont pas de concurrents. »

Il paraît que les jeunes républicains sont plus bêtes que les jeunes réactionnaires, et il faut remédier aux conséquences de cette infériorité en supprimant la liberté du concours.

N'y seront admis que ceux qui pourront monter patte-rouge.

Et le système s'étendra à toutes les carrières ; en sorte que nous n'aurons plus l'armée française, mais l'armée républicaine, nous n'aurons plus l'administration française, ni la magistrature française, mais l'administration et la magistrature républicaines.

Tout ce que le député Pochon peut accorder aux jeunes réactionnaires, c'est de servir comme simples soldats. Quant à être officiers, et même caporaux, c'est réservé à la jeunesse républicaine.

C'est, comme on voit, une nouvelle aristocratie qui se prépare : l'aristocratie rouge.

Et dire qu'on a fait la révolution de 89 pour supprimer les privilèges !

Chronique Locale ET DE L'OUEST

Ecole d'Application de Cavalerie de Saumur

LISTE des SOUS-OFFICIERS admis, à la suite du concours de 1891, à suivre les cours de la division des Élèves-Officiers de l'Ecole d'application de cavalerie (1891-1892).

MM.

Marguerite, maréchal des logis au 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique.

Bourdel, maréchal des logis au 10^e régiment de dragons.

De Crozé, maréchal des logis au 7^e régiment de hussards.

Menessier Nodier, maréchal des logis chef au 14^e régiment de hussards.

Chapin, maréchal des logis chef au 2^e régiment de chasseurs.

Chaudruc de Crazannes, maréchal des logis chef au 8^e régiment de dragons.

Desazars, maréchal des logis au 27^e régiment de dragons.

Sandrin, maréchal des logis chef au 3^e régiment de chasseurs d'Afrique.

Morand de Callac, maréchal des logis chef au 12^e régiment de hussards.

Bary, maréchal des logis chef au 3^e régiment de chasseurs.

Quéneau, maréchal des logis au 4^e régiment de chasseurs d'Afrique.

Martin de Marolles (M.-E.-G.), maréchal des logis au 11^e cuirassiers.

Massieu, maréchal des logis chef au 16^e régiment de dragons.

Pied, maréchal des logis au 24^e régiment de dragons.

De Vassoigne, maréchal des logis au 12^e régiment de chasseurs.

Sipièrre, maréchal des logis au 3^e régiment de chasseurs d'Afrique.

Danglade, maréchal des logis chef au 9^e régiment de dragons.

Portier, maréchal des logis au 8^e régiment de dragons.

Burgéat, maréchal des logis chef au 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique.

Mahieu, maréchal des logis chef au 2^e régiment de cuirassiers.

Picart, maréchal des logis chef au 3^e régiment de chasseurs.

Bougault, maréchal des logis chef au 6^e régiment de dragons.

Spieser, maréchal des logis chef au 2^e régiment de cuirassiers.

Savelli, adjudant au 26^e régiment de dragons.

D'Arnaud de Vitrolles, maréchal des logis chef au 11^e régiment de dragons.

De Roquefeuil, maréchal des logis chef au 3^e régiment de chasseurs.

Lasvigne, adjudant au 19^e régiment de dragons.

De Fontaine de Resbecq, maréchal des logis fourrier au 19^e régiment de chasseurs.

Léon-Dufour, maréchal des logis au 6^e régiment de hussards.

Auban, maréchal des logis au 27^e régiment de dragons.

Nicolas, maréchal des logis chef au 7^e régiment de dragons.

Mauroux, maréchal des logis chef au 1^{er} régiment de hussards.

Vidé, maréchal des logis au 6^e régiment de cuirassiers.

Martin de Marolles (M.-A.-H.), maréchal des logis au 20^e régiment de dragons.

Quirot de Poligny, maréchal des logis chef au 6^e régiment de dragons.

Guénébaud, adjudant au 10^e régiment de hussards.

Lanne, maréchal des logis sous-instructeur-adjoint de cavalerie à l'Ecole spéciale militaire.

Beaupoil de Saint-Aulaire, maréchal des logis au 8^e régiment de dragons.

Berille, maréchal des logis chef au 6^e régiment de dragons.

Arnulf, maréchal des logis chef au 9^e régiment de cuirassiers.

Dumoulin, maréchal des logis chef au 16^e régiment de chasseurs.

Habillon, maréchal des logis chef au 15^e régiment de dragons.

Allain, maréchal des logis au 6^e régiment de dragons.

Pommet, maréchal des logis fourrier au 9^e régiment de dragons.

Du Breil de Pontbriand Marzan, adjudant au 12^e régiment de hussards.

De Barolet, maréchal des logis au 2^e régiment de cuirassiers.

Goguelat, maréchal des logis chef au 12^e régiment de chasseurs.

Léandri, maréchal des logis chef au 16^e régiment de dragons.

De Saint-Simon, maréchal des logis au 25^e régiment de dragons.

Sudre, maréchal des logis au 5^e régiment de dragons.

Agaisse, maréchal des logis au 4^e régiment de chasseurs.

Sérot-Alméras-Latour, maréchal des logis au 5^e régiment de hussards.

De Navailles-Labattut, maréchal des logis au 7^e régiment de chasseurs.

Du Campe de Rosamel, maréchal des logis chef au 19^e régiment de chasseurs.

De Suremain, maréchal des logis au 16^e régiment de chasseurs.

Guérin de Grandlaunay, maréchal des logis chef au 25^e régiment de dragons.

Vaucher, maréchal des logis chef au 3^e régiment de dragons.

Carlu, maréchal des logis chef au 13^e régiment de dragons.

De Franco, maréchal des logis au 4^e régiment de spahis.

Mimerel, maréchal des logis au 4^e régiment de spahis.

dans ses veines ; il était un de ces hommes rudes, à l'âme rêveuse, qui vivent sans cesse sur la mer, gardant toujours au fond de leur cœur le souvenir unique et ineffaçable de quelque coin de lande où fleurit la bruyère, ou de quelque figure douce qui se dessine au fond de la pensée. La figure douce, qui revenait dans chacun des rêves de Pierre Bruc, c'était sa petite Marcelle. Puis, elle avait grandi, elle était devenue une belle jeune fille ; alors, disant un éternel adieu à la vie du marin, il s'était fixé au Prieuré pour y finir sa vie en face de la mer. Mais il avait rêvé que Marcelle ne le quitterait pas, qu'elle deviendrait la femme de son jeune ami. Un étranger voulait la lui ravir.

Bruc posa la main sur son cœur ; il y sentait une profonde douleur. Dans son antipathie contre ce Zinesko, ne se glissait-il pas un sentiment d'égoïsme ? Si Marcelle devait être heureuse loin de lui, avait-il le droit de la retenir dans la maison bretonne ? HEUREUSE ! HEUREUSE ! La pauvre mère mourante l'avait dit ce mot ; c'était sa recommandation suprême.

La soirée s'avavançait ; la mer continuait sa plainte ; la lampe, sous son abat-jour, ne jetait dans l'appartement qu'une lueur discrète ;

Marcelle reposait. Sous ses rideaux blancs, son visage était d'une pâleur de cire ; la fièvre était tombée. Bruc crut, une seconde, qu'elle était morte ; une hallucination rapide la lui montra les yeux clos par le dernier sommeil. Elle était morte, morte de chagrin peut-être...

La jeune fille, depuis un moment immobile, commençait à s'agiter ; ses lèvres prononçaient un nom, toujours le même, toujours le nom du prince ; puis elle ouvrit les yeux. Elle était là, calme, en cet instant, la raison très lucide. Elle eut pour son père un pâle sourire.

Une grande souffrance mêlée à une grande tendresse se montrèrent sur le visage de l'armateur ; il prit, dans les siennes, la chère petite main diaphane qui aurait dû, un jour, lui fermer les yeux.

— Tu l'aimes donc bien, dit-il, que tu y songes toujours ?

Elle répondit avec une douceur navrée :

— Pourquoi me parlez-vous de lui, mon père ? Vous connaissez mes luttres de chaque heure, elles m'ont épuisée ; je suis à bout ; mais, si je me relève, si je guéris, ne doutez pas de moi. Je trouverai le courage de me vaincre. J'épouserai le docteur Ploël.

Ces paroles si simples, accompagnées de

larmes muettes, avaient un tel caractère de douleur, que Bruc se sentit, tout à coup, ému jusqu'au fond de l'âme.

— Marcelle, Marcelle, bégaya-t-il, tu guériras, mon enfant ; sèche tes larmes ; je ne puis te voir si mortellement triste. Je ferai ce que tu désires.

Elle le regardait anxieuse.

— J'ai pensé si longuement à ce qui nous divise. Vois-tu, je me suis senti en proie à une détresse morale si cruelle que je ne saurais l'exprimer. Si je voulais que tu fusses la femme de Conan, c'est que je pensais que ton bonheur était là... Toi, tu penses qu'il est ailleurs.

La jeune fille joignait les mains, respirant à peine. Et le mot, que Bruc s'obstinait à ne point prononcer, jaillit soudain de ses lèvres.

— Eh bien ! je vais écrire à ce gentilhomme, à ce Moldave, que le Prieuré lui est ouvert. Guéris-toi pour recevoir ton fiancé.

Et, du revers de sa main, il essuyait les grosses larmes qui coulaient lentement sur ses joues bronzées.

Il ajouta :

— Pauvre Marcelle ! Pauvre Marcelle ! puissons-nous, tous deux, ne pas commettre une

irréparable erreur.

A dater de cette promesse, un mieux sensible se manifesta dans l'état de Marcelle. Il fallut néanmoins bien des jours pour vaincre la maladie. On ne guérit pas tout d'un coup, quelles que soient les riantes espérances. Si l'esprit se remet à la joie avec la rapidité de l'éclair, le corps est plus lent à retrouver sa force. Cependant, grâce aux soins assidus de son père, Marcelle ne tarda pas à traverser les phases de la convalescence ; un sang plus frais qui est une renaissance plus généreuse, s'élança, avec une puissance plus généreuse, du cœur dans les veines ; chaque sensation presque une jouissance d'enfant. Maintenant un doux sourire reparaisait sur les lèvres, qui n'étaient plus décolorées, et la gaieté dans les yeux, qui n'étaient plus brillants de fièvre, mais rayonnants d'espérance.

Pierre Bruc soulevait son enfant chérie dans ses bras, l'asseyait lui-même dans un grand fauteuil, puis il la regardait.

— Tu sembles pensive, Marcelle... Veux-tu quel que chose ?

Elle souriait.

— Je ne veux rien. Je suis heureuse. J'attends. Je pense. Il me semble que je renais.

Bruc ne répondait pas ; mais il pensait que les jeunes filles, de nos jours, donnent trop promptement leur cœur. (A suivre.)

Malhis, maréchal des logis au 10^e régiment de dragons.
 Sorlin, maréchal des logis chef au 16^e régiment de chasseurs.
 D'Andigné, maréchal des logis au 6^e régiment de dragons.
 De Cholet, maréchal des logis au 3^e régiment de chasseurs d'Afrique.
 De Lanneau, maréchal des logis le manège à l'École d'application de cavalerie.
 Coiseur, maréchal des logis chef au 12^e régiment de dragons.
 Germain, maréchal des logis chef au 22^e régiment de dragons.
 Peltier, maréchal des logis au 24^e régiment de dragons.
 Breaud, maréchal des logis au 7^e régiment de chasseurs.
 Bouteau de Lavilléon, maréchal des logis au 8^e régiment de dragons.
 Godard, maréchal des logis chef au 5^e régiment de dragons.
 Cabarrot, maréchal des logis chef au 6^e régiment de hussards.
 Gosselin, maréchal des logis au 1^{er} régiment de spahis (Sénégal).
 Malhomé, maréchal des logis au 4^{er} régiment de spahis (Sénégal).
 De la Jaille, adjudant au 12^e régiment de hussards (Tonkin).

SOUSCRIPTION

Pour les COURSES AU TROT du 20 septembre

PREMIÈRE LISTE

MM. Eugène Perrault, président du Comice, 25 fr. — Pottier, 25 fr. — D^r Peton, 20 fr. — Richard, secrétaire, 10 fr. — Bouju, 20 fr. — Raimbault, 10 fr. — Le Pelletier de Salvart, 30 fr. — Benon, Raoul, 10 fr. — Luce, Albert, Allonnes, 10 fr. — Cornilleau, Louis, 5 fr. — Courtet, 20 fr. — Poisson, Alphonse, 10 fr. — Poisson, Charles, 10 fr. — De Marconnay, 10 fr. — Sourdeau, 10 fr. — Girard, Achille, 10 fr. — Oger, 10 fr. — Godet père, 5 fr.
 MM. Garreau-Rathouis, 5 fr. — Forges, 5 fr. — Chaussepied fils et gendre, 20 fr. — Touret, Léon, 5 fr. — Rolland frères, 5 fr. — Goulard, 5 fr. — Chagnaud, 5 fr. — Gauthiot, 10 fr. — Coutard (métaux), 10 fr. — Riffault, 5 fr. — Bloudeau, 5 fr. — Chemineau, 5 fr. — Lecluse, 5 fr. — De Laulanié, 20 fr. — Poitevin, Charles, 5 fr. — Brunet, Léon, 5 fr. — Courrier de Saumur, 5 fr. — Chapin, de Varrains, 10 fr.
 MM. Leroux (omnibus), 10 fr. — Guénault fils, 5 fr. — Bonneau, négociant, 5 fr. — Petit, confiseur, 5 fr. — Général Michel, 10 fr. — Simon, carrossier, 10 fr. — Capretz, 5 fr. — Mignon, 5 fr. — Guilbaud, 5 fr. — Guellier, 5 fr. — Moriceau-Delaunay, 10 fr. — Leroux, Alphonse, 10 fr. — Ricochon, 5 fr. — Frenzer, 5 fr. — Lorrain-Hablot, 5 fr. — D^r Bontemps, 10 fr. — Barbin-Moricet, 5 fr. — Leroux, Charles, 10 fr. — Lemaire, 5 fr.
 MM. Berger, député, 20 fr. — D^r Besnard, 10 fr. — Bréchnignac, 10 fr. — D^r Fortz, 5 fr. — Marcombe, 5 fr. — D^r Renou, 10 fr. — Germain, café de la Paix, 10 fr. — Personnel du café de la Paix, 6 fr. — Lemoine-Moriceau, 5 fr. — Gossioime (eaux), 5 fr. — Hervé, 5 fr. — Guérineau fils, 5 fr. — Guilloiseau, 2 fr. — Groleau, 2 fr. — Terrien aîné, 5 fr. — De la Vallette, 5 fr. — Picherit, 10 fr. — Foucher, Prosper, 5 fr. — Capitaine Renard, 5 fr.
 MM. Proust-Lambert, 5 fr. — Palustre fils, 5 fr. — Milon, 5 fr. — Godet fils, 5 fr. — Martin (hôtel Budan), 5 fr. — Chevrier, avocat, 5 fr. — Common, hôtel de la Paix, 5 fr. — Liénard, 5 fr. — Amiot fils, 5 fr. — Langlois (cabinet d'affaires), 5 fr. — Oudet-Moriceau, 10 fr. — D^r Perreau, 10 fr. — Perreau, René, 10 fr. — Contard, coiffeur, 5 fr. — Rauch, 5 fr. — Rapaud, 5 fr. — Thiffoine, Henri, 20 fr. — Ducamp, René, 20 fr.
 MM. le baron de Francq, 20 fr. — Girard, Raymond, 30 fr. — Perrault, négociant, 5 fr. — Bourasseau-Bélangier, 5 fr. — Cuau, 5 fr. — Eluère, 5 fr. — Boisard, 5 fr. — Hutrel, 5 fr. — Voelcker, 5 fr. — Galbrun, 5 fr. — Jenuette, Jules, 5 fr. — Foucher-Micoulean, 5 fr. — Baligand, 10 fr. — Launay, 10 fr. — Lecondre, 5 fr. — Lambert-Lesage, 5 fr. — Commandant Rossignol, 5 fr. — Riverain, 5 fr. — MM. Vidal-Poisson, 10 fr. — Bury fils, 5 fr. — Florisson, 5 fr. — Carichou, Charles, 20 fr. — Gasnier, 5 fr. — Camain, 5 fr. — Renou,

négociant, 5 fr. — Bouvet fils, 10 fr. — Ory fils, 5 fr. — Auriou, 5 fr. — Tissier-Guintrand, 5 fr. — Girard, expert, 5 fr. — Ernoul, 2 fr. — Cuiné, Louis, 5 fr. — Brard, 5 fr. — Baudouin, Charles, 5 fr. — Grosbois, 10 fr. — Guillemet (café National), 3 fr.
 MM. Bauchard, Raoul, 5 fr. — Couraleau, 5 fr. — Bouché, loueur de voitures, 5 fr. — Gobelet, 5 fr. — Mée, 3 fr. — Laroche, Henri, 10 fr. — Laroche, Auguste, 10 fr. — Comte Urbain de Maillé, 10 fr. — Marquis de Broc, 10 fr. — Comte de Brézé, 20 fr. — Baren Le Pelletier, 20 fr. — Tremblay, 5 fr. — Dutour, 5 fr. — Joubert, 5 fr. — Guy-Robin, 5 fr. — Senantes, 5 fr. — Beaumont, notaire, 5 fr. — Chatain, 5 fr.
 MM. le baron Lejeune, 10 fr. — Marquis de Contades, 10 fr. — Lair de Blou, 20 fr. — Comte de Laistre, 20 fr. — De la Guillonnière, 20 fr. — Marquis de Maillé, 20 fr. — C. Dumas, 10 fr. — Gendron, Camille, 5 fr. — Mulon, 5 fr. — Guérinet, 5 fr. — Joussetin, 5 fr. — Pallu, 5 fr. — Picard, 2 fr. — Corbineau, boucher, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Rue, Henri, 10 fr. — Coué, Victor, 5 fr. — Andrieux, 5 fr. — Guyomard, 5 fr.

Les personnes qui désireraient souscrire sont priées de s'adresser chez M. Raimbault, maréchal, rue de la Fidélité, Saumur.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Continuation du Concours public de tir :
 Jeudi 27 août, au siège de la Société, de 9 heures à 11 heures du matin et de 1 heure à 4 heures du soir.
 Samedi 29 août, au siège de la Société, de 4 heures à 4 heures du soir.
 Dimanche 30 août, au Stand de l'École de cavalerie, de 9 heures à 11 heures du matin.
 Les prix seront exposés lesdits jours et heures au siège de la Société. Entrée libre.
 Le Directeur du Tir, G. DOUSSAIN.

OUVERTURE DE LA CHASSE

On vient d'afficher l'arrêté préfectoral, en date du 20 août, fixant l'ouverture de la chasse, dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire, au dimanche 6 septembre prochain.

INSTITUTRICES ADJOINTES ET INSTITUTEURS ADJOINTS

Sont nommées institutrices adjointes dans l'arrondissement de Saumur :
 M^{me} Albert, à Montreuil-Bellay ;
 M^{me} Bourgalay, à Saumur (rue Cendrière).
 Sont nommés instituteurs adjoints dans le même arrondissement :
 M. Albert, à Montreuil-Bellay ;
 M. Sarraillé, à Allonnes.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 22 août. — Juliette-Marie-Louise-Henriette Armide, ile d'Offard.

MARIAGES

Le 22 août. — Louis Moulard, jardinier, a épousé Augustine-Marie Duveau, chapeletière, tous deux de Saumur ; — Eugène Georget, cavalier de manège, a épousé Marie Espinasse, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 22 août. — Michel Pineau, journalier, 74 ans (veuf), à l'Hospice.

POULINIÈRES ET POULICHES

Le concours pour les primes aux propriétaires des plus belles juments poulinières et pouliches non tracées, aura lieu, en 1891 :

A Doué, le jeudi 8 octobre, à 1 heure, pour la partie de l'arrondissement de Saumur au sud de la Loire.

A Longué, le vendredi 9 octobre, à midi, pour les cantons de Longué, Beaufort et la partie de l'arrondissement de Saumur au nord de la Loire.

M. GUSTAVE LELONG

Divers journaux ont annoncé que M. Gustave Lelong était nommé directeur du Conservatoire de Bordeaux.

M. Jules Bordier, président de l'Association artistique, fait savoir au public que, d'accord avec M. David, directeur des théâtres d'Angers, l'Association artistique des concerts populaires a renouvelé l'engagement de M. Gustave Lelong comme chef d'orchestre. La nomination de M. Lelong, à Bordeaux, ne doit donc pas être exacte.

L'ENFANT DU RÉGIMENT

Toute la presse a publié l'année dernière, vers cette époque, des biographies intéressantes d'un modeste adjudant du 2^e pontonniers, originaire de Chine, M. Suin, dit Lai-Too, ou l'enfant du régiment.

M. Suin avait été nommé, à la mi-novembre, receveur-buraliste à Varades (Loire-Inférieure).

Il est mort avant-hier dans cette localité.

LE GÉNÉRAL TROCHU

Il n'est bruit dans la presse que de la maladie du général Trochu.

Nous nous sommes assuré, par nous-même, dit le Journal d'Indre-et-Loire, que la maladie du général est de pure invention. Il est en parfait équilibre de santé.

HEUREUX DÉPARTEMENT

Il n'y aura pas de session d'assises pour le département de la Lozère en septembre prochain ; comme il n'y en a pas eu depuis le mois de juin 1890, c'est donc la cinquième session blanche dans le pays ; c'est assurément la première fois qu'un pareil fait se produit en France. Le cas est assez rare pour être signalé.

VIANDES AMÉRICAINES

Comme la viande américaine se trouve à Saumur et y est consommée par nombre de ménages ouvriers, nous croyons devoir le tenir en garde contre ce produit dont s'est occupé le Conseil général de la Loire-Inférieure.

Nous lisons dans le procès-verbal de la séance de jeudi :

« M. de Pontbriand émet un vœu demandant que le décret de 1881 interdisant l'entrée en France des viandes américaines soit maintenu.

» M. le président dit que cette question, d'une importance capitale, demande qu'un rapport soit fait au Conseil. M. B. d'Argis a fait de cette question une étude approfondie ; il a fourni à la commission du Sénat, sur les ravages de la trichinose en Allemagne, des renseignements très importants. Cette terrible maladie est devenue endémique en Allemagne. M. le président espère que le gouvernement, mieux renseigné, ne voudra pas, en levant l'interdiction, contaminer le pays. Quant à lui, il défendra avec énergie la santé publique et l'agriculture.

» M. le président propose de confier à M. B. d'Argis le soin de faire un rapport sur les viandes étrangères.

» Le Conseil désigne M. B. d'Argis comme rapporteur. »

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 23 Août 1891

Versements de 80 déposants (17 nouveaux), 27,703 fr. 40.

Remboursements, 33,767 fr. 05.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

MONDE ILLUSTRÉ

18, RUE VOLTAIRE. PARIS.

Sommaire du numéro du 22 août 1891

GRAVURES : La marine française attire de plus en plus l'attention ; en attendant les fêtes de Portsmouth, le Monde illustré publie la suite de sa très intéressante série : LA VIE A BORD, journée du Marin, par le peintre Léon Coururier. La toilette des Matelots, le salut aux couleurs forment deux pages pittoresques et saisissantes de vérité dans ce numéro.

Deux curieuses photographies relatent les dernières émeutes en Chine : Les ruines des immeubles des Missionnaires et les ruines de

la Cathédrale de Wuhu. Le Monde illustré est le seul journal pourvu de documents sur ces faits importants.

L'arrivée du Grand duc Alexis, à Vichy, le Hohenzollern dans la rade de Kiel, telles sont les autres actualités de la semaine.

PORTRAITS. — Le jeune roi Alexandre de Serbie, de passage à Paris.

BEAUX-ARTS. — La Lune de Miel, par Jimenès.

Comme suite de la France pittoresque : La Franche-Comté.

Enfin la Mode en Août présente un charmant sujet de plage balnéaire.

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Mondains et Mondaines, par Etincelle. — Variétés : Les ours de Berne, par Le Nôtre. — Théâtre, le répertoire de la Comédie Française, par H. Lemaire. — Lettres sur la Photographie, par Lumen. — Nouvelle en cours : Fleur des dunes, par R. de Maricourt. — Echecs, par Roseenthal. — Jeu de Dames. — Explication des gravures. — Récréation de famille, rébus, etc. Roman en cours de publication, Serge par Abel Hermant, avec illustrations de Tofani.

Le numéro : 50 centimes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 août 1891.

La situation générale se consolide dans de bonnes conditions sur tous les marchés. Sur le nôtre, en particulier, l'abondance de l'argent entraîne une recrudescence de demandes sur nos rentes et plusieurs valeurs. Le 3 0/0 est demandé à 95.50 ; le 4 1/2 0/0 à 103.25.

L'Italien vaut 90.60. Les quelques centimes de hausse que cette valeur obtient de temps en temps doivent coûter cher au syndicat allemand chargé de veiller sur son malheureux sort.

Excellente tenue des sociétés de crédit. La Banque de Paris fait encore de nouveaux progrès à 767.50. La Société Générale monte de son côté à 483.75.

La Banque d'Escompte est ferme, sans variations, à 450 fr.

Le Crédit Foncier reste à 1,253.75. Le Crédit Mobilier termine à 327.50.

Une grande activité règne depuis quelque temps, au sein de l'administration du Crédit Foncier de Tunisie, par suite du surcroît de demandes de prêts hypothécaires qui arrivent à la Société.

L'action des Immeubles de France reste demandée à 480. Dès la reprise des affaires, il faut s'attendre à voir un véritable mouvement de hausse se dessiner sur cette valeur, qui est loin d'être cotée au prix qu'elle vaut réellement.

Les obligations de Porto-Rico s'échangent couramment à 250.

Les Chemins Economiques sont à 415.

Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte
 FOIES GRAS truffés 1 90 —
 — — — — 3 » —
 — — — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFOIRS : Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon
 Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le carnier.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac, SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
 PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

JAMBONS COLEMAN



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 22 AOUT 1891

Froment-commerce, l'hectolitre	21	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	20 40	Veau	2
Méteil	16 20	Mouton	2 40
Seigle	12	Porc	1 60
Orge	12	Poulets la couple	4
Avoine	8 50	Dindonneaux	9
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	30	Oies	9
Haricots rouges	28	Beurre le kilog.	2 20
Fèves	—	Œufs la douzaine	0 90
Noix	15	Foin, la charretée de 780 kilog.	80
Châtaignes	—	—	80
Sel les 100 kil.	15	—	37
Son	16	—	130
Pommes de terre, la barrique,	12	—	—
— id. 157 kilog.	64	—	—
Farine, la culasse de	—	—	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	—	—
id. 2 ^e id. Of. 36 66	—	—	—
id. 3 ^e id. Of. 35	—	—	—

Cours des Vins

Rouges.

Souzay et environs	la barrique	150 à 200
Champigny	—	150 à 200
Varrains	—	150 à 200
Bourgueil	—	160 à 200
Restigné	—	150 à 200
Chinon	—	130 à 150

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	—	155 à 140
Saint-Léger et environs	—	120 à 130
Varrains et environs	—	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	115 à 120
La Vienne	—	115 à 120

Cidre de Bretagne la barrique 36 à —
Cidre de Normandie 40 à —

Eau-de-vie, droits non compris l'hectolitre 66
Vinaigre de vin 42

ÉPICERIE PARISIENNE
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.
Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.
Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.
Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5.75.
Sirops de fantaisie, le litre 4.75 ; pur sucre, 2.23.

A VENDRE DE SUITE
POUR CAUSE DE DÉPART

UNE JOLIE MAISON
Composée de 20 pièces, en partie parquetées, avec un superbe jardin en plein rapport et une grande pièce d'eau.
Cette maison peut être transformée en hôtel, devant la nouvelle gare du chemin de fer d'Orléans et Etat qui va se construire.
S'adresser, pour visiter et traiter, à M. COUTAND-SIMON, qui l'occupe, 2, route neuve d'Angers, à Saumur, ou à M^e GAUTIER, notaire. (620)

Importante maison de vins de Bordeaux, clientèle bourgeoise, demande des représentants; bonnes conditions; on exigera de sérieuses références. Ecrire G. P. Poste restante. Libourne-Bordeaux

A VENDRE
Dans de bonnes conditions

500 FUTS DU PAYS
USAGÉS

S'adresser à M. HENRI RUE, distillateur, rue Daillé, Saumur.

A VENDRE
CHIEN D'ARRÊT
3 ans — Brac — Dressé
S'adresser au bureau du journal.

M^{lle} Dolivet
SAGE-FEMME
Place du Roi-René, 1, à Saumur
PREND DES PENSIONNAIRES

ENTREPOT
de
CIDRE DE BRETAGNE
PREMIÈRE QUALITÉ
P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

GUERISON
Certains et Radicaux
le toutes les
Affections de la Peau
DARTRES. ECZEMAS. ACRNE.
PSORIASIS. PRURIGO. TEIGNE.
HERPES, LUPUS, etc.

PLAIES ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement
le travail, il est à la
portée des petites bourses, et dès le deuxième
jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIRMAND, Médecin-Spécialiste
Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
à MELUN (S.-et-M.). Fossat. gratuites par Correspondance.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 AOUT

FONDS	95 60	VALEURS FRANÇAISES	4500	Nord	1942 50	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	396	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	523 50
3 0/0	94	Banque de France	450	Orléans	1595	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	478	Compagnie parisienne du Gaz	382
3 0/0 1891	96 60	Banque d'Escompte	560	Ouest	1075	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	479	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	20 50
3 0/0 amortissable	105 20	Comptoir national d'Escompte	1255	Compagnie parisienne du Gaz	1447 50	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	475	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	20 50
4 1/2 1883	—	Crédit Foncier	585	Transatlantique	557 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	422	— 6 0/0 2 ^e série	88
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	327 50	Canal de Panama	25 75	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	472 50	— obligations à lots	615
Oblig. 1855-60 3 0/0	548 50	Crédit Mobilier	815	Suez	2307 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	—	Suez 5 0/0 r-mboursable à 500	—
— 1865 4 0/0	530	Dépôts et Comptes courants	—	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	443 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1869 3 0/0	416	Société Générale	482 50	Autrichien 4 0/0 or	96 90	Est 3 0/0 anc. r. à 500	447	— 1889 4 0/0	98 60
— 1871 3 0/0	409	Est	905	Dette d'Egypte 6 0/0	490 25	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	446	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	97 65
— 1875 4 0/0	530	Paris-Lyon-Méditerranée	1487 50	Extérieur 4 0/0 or	89 40	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	449 50	— 2 ^e	—
— 1876 4 0/0	530	Midi	1291 25	Hongrie 4 0/0 or	90 60	Nord 3 0/0 r. à 500	441 25	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
— 1886 3 0/0	402			Italie 5 0/0	90 60	Orléans 3 0/0 r. à 500	—	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—
Bons de liquidation	506 25			Portugal 4 1/2 1888	302 50	Quest 3 0/0 anc. r. à 500	—		—

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Paris	7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	11 25
Chartres	6	10 13	9 34	10 12	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13	12 22	1 58	6 35	12 28	1 8
Noyant-Méon	11 20	1 5	3 8	7 40	1 13	5 54
Linières-Bouton	11 29	»	3 17	7 49	»	6 4
Vernantes	11 43	»	3 30	8	»	6 14
Blou	11 54	»	3 41	8 10	»	6 24
Vivv	12 2	»	3 49	8 17	»	6 31
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54
Nantilly (arrivée)	12 31		4 22	8 41		7
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	12 41		4 34	8 51		7 11
(départ)		8 31	4 11	8 30		6 50
Nantilly (départ)		8 37	4 23	8 43		7 3
Chacé-Varrains		8 47	4 29	8 49		7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11	4 37	8 56		7 17
Montreuil-Bellay		9 41	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	5 11	9 40	2 52	3 28
Niort			5 51	9 40	3 28	8 14
Saintes			6 24	11 52	4 40	5 20
Bordeaux			6 24	11 52	6 22	7 53
			9 52	4 18	9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Bordeaux						
Saintes			5 40		8 20	
Niort	5 25		7 12	9 9	11 39	5 13
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15
Montreuil-Bellay	9 40	6 57	1 7	2 51	5 16	9 41
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18	»	2 58	5 24	9 50
Chacé-Varrains	10 11	7 27	»	3 3	5 29	9 55
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32				
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	10 22		7 45	8 20	3 13	5 42
(départ)			7 25	11 25	2 52	5 20
Nantilly (départ)			7 36	11 36	3 4	5 31
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39	10 59
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43	11 7
Vivv	8 11	12 10	»	3 28	5 57	
Blou	8 20	12 19	»	3 36	6 6	
Vernantes	8 33	12 33	»	3 47	6 19	
Linières-Bouton	8 46	12 33	»	3 58	6 31	
Noyant-Méon	9 11	12 58	2 15	4 10	6 45	11 44
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58	12 33
Chartres	2 47		5 56	9 26	12 4	3 26
Paris	5 50		7 30	11 50	2 27	5 10

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31			
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50			
Chinon	9 4	1 7	7 14			
Chinon			7 41	4 34	9 5	
Port-Boulet			8 39	4 56	9 45	
Saumur			9 4	7 6	10 32	

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31			
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10			
Bourgueil	8 54	1 20	5 20			
Bourgueil			7 55	11 50	3 30	
Port-Boulet			8 15	12	3 40	
Saumur			9 4	12 33	4 5	

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Marc. soir	Omn. matin	Omn. soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53			
Moncontour	7 41	10 47	2 42			
Loudun	8 42	1 39	3 56			
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35			
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30	
la Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43	
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56	
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5	
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30	
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Marc. soir	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30	
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4	
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13	
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 23	
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37	
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54	
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17	
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14	
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49	
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17	

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	5 30	1 20	7 20			
Vivv	5 43	1 40	7 34			
Longué	5 55	2 1	7 48			
Jumelles	6 7	2 23	8 1			
Baugé	6 22	2 49	8 19			
Clefs	6 39	3 17	8 38			
La Flèche	6 52	3 35	8 52			
La Flèche			7 15	10 25	4 20	
Clefs			7 31	10 46	4 36	
Baugé			7 52	11 13	4 51	
Jumelles			8 9	11 51	5 8	
Longué			8 21	12 14	5 20	
Vivv			8 37	12 30	5 36	
Saumur			8 50	12 30	5 49	

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indication contraire.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Mairie de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.